

Les Abymes, le mercredi 20 décembre 2017

Le Recteur de région académique Guadeloupe
Recteur d'académie
Chancelier des Universités
Directeur Académique des Services de l'Éducation
Nationale

à

Mesdames, Messieurs les corps d'inspection,
Mesdames, Messieurs les proviseurs,
Mesdames, Messieurs les principaux,

**Délégation Académique
à l'éducation Artistique
et à l'action Culturelle**

Objet : Prix Félix Eboué 2018

L'académie de la Guadeloupe organise la 7^{ème} édition du Prix Félix Eboué, concours d'éloquence, prix du dire et du savoir dire.

Les candidats de la 3^{ème} à la terminale utiliseront l'art de la rhétorique en langue française ou créole pour s'exprimer sur le thème : « 20 ans ! ».

Dans le cadre des 20 ans de l'académie, et sous la responsabilité de leurs enseignants, les candidats rédigeront un discours donnant leur vision de ce que cet âge représente pour eux ou comment ils se projettent dans 20 ans...

Les établissements intéressés par le Prix Félix Eboué ont jusqu'au lundi 5 février 2018 pour envoyer la fiche d'inscription jointe, par courriel, à l'adresse : ce.culture@ac-guadeloupe.fr. Les textes devront parvenir à la DAAC, à cette même adresse, au plus tard le vendredi 13 avril 2018. La finale aura lieu au mois de mai 2018.

J'invite les enseignants à encourager leurs élèves à participer à ce concours qui présente un intérêt pédagogique et culturel certain.

Réf CR
n° 03017

Dossier suivi par
Claude RIVIER

Téléphone
0590 47 81 07

Fax
0590 47 81 01

Courriel
ce.culture@ac-guadeloupe.fr

Site
http://pedagogie.ac-guadeloupe.fr/arts_et_culture

Adresse postale
Rectorat de l'académie de la
Guadeloupe
Parc d'activités la Providence
ZAC de Dothémare
B.P. 480
97183 LES ABYMES Cedex

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE GUADELOUPE
CHANCELIER DES UNIVERSITES
DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES
DE L'EDUCATION NATIONALE
RECTORAT
Camille GALAP

PJ : Règlement du Prix Félix Eboué, fiche d'inscription